

# **Parlons Vélo ! Municipales 2020**

## **Questionnaire pour Carrières-sous-Poissy**

### **Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat**

#### **Action n°1 :**

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

#### **Action n°2 :**

Affecter Au moins 5% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

#### **Action n°3 :**

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

*Le comité représente les cyclistes de la commune. Il est force de proposition sur les aménagements cyclables. Il participe aux discussions et donne son avis lorsque des travaux de voirie sont entrepris. Le budget participatif permet de faire avancer rapidement les actions jugées prioritaires ne nécessitant pas d'investissements lourds.*

### **Développer un réseau cyclable cohérent**

#### **Action n°4 :**

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

*La commune comporte quelques aménagements mais ils sont discontinus. Il faut les compléter et les relier pour créer un réseau cohérent qui permette de relier sans difficultés tous les quartiers de la commune.*

#### **Action n°5 :**

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Ce réseau doit être connecté aux villes voisines avec le traitement de la discontinuité majeure : le pont sur la Seine entre Carrières et Poissy.

*Comme le montrent les nombreux témoignages recueillis dans l'enquête "Parlons Vélo", c'est une demande forte car cette discontinuité prive les Carriérois de la possibilité de se rendre facilement à la gare de Poissy pourtant toute proche. Cet aménagement est une priorité et doit être défendu par la future équipe municipale auprès de la communauté urbaine.*

### **Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous**

#### **Action n°6 :**

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

#### **Action n°7 :**

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

### **Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo**

#### **Action n°8 :**

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

**Action n°9 :**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.